

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE

SAINT-LAURENT

Réunion/téléconférence du Conseil
23 septembre 2015, de 13 h à 17 h
Salle de conférence André Robert, Place Bonaventure
Montréal (Québec)

La réunion commence à 13 h (HNE). Les personnes suivantes y participent :

États-Unis		Canada
	Membres du Conseil	
M. S. Durrett, président suppléant M. T. Brown M. R. Campany		M. P. Morel, président M ^{me} P. Clavet M ^{me} J. Frain M. M. Hudon M. J. Aubry-Morin
	Secrétaires	
M. A. Heer		M ^{me} G. Faveri
	Représentants des entités responsables de la régularisation	
Icol K. Jansen M. K. Koralewski (suppléant, téléphone)		M. R. Caldwell M. J. Bruxer (suppléant)
	Commissaires	
M ^{me} D. Glance		M.G. Walker
	Conseillers de la Commission	
M. M. Colosimo M ^{me} S. Runyon		M. D. Fay
	Collaborateurs	

<p>M. A. Grodsky M. T. Lavigne (téléphone) M. K. McCune M. J. Oyler M^{me} S. Wagner</p>		<p>M^{me} M. Beaumont M^{me} J. Dickhout M. D. Ferko M. M. Gagnon (téléphone) M^{me} W. Leger M. M. McNiven M. P.-M. Rondeau M. S. Villeneuve (téléphone)</p>
--	--	--

1 Mot de bienvenue et présentations

Le président de la Section canadienne, M. Morel, ouvre la réunion par un tour de table et un mot d'ouverture, et souhaite la bienvenue à tous à la réunion du Conseil ayant lieu à Montréal.

2 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, avec ajout d'un point sous Divers (joint).

3 État des mesures de suivi antérieures

Les mesures de suivi déterminées lors de la réunion précédente ont été menées à terme, à l'exception des mesures à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui.

4 Approbation des comptes rendus d'avril et de juillet

Le compte rendu d'avril et le résumé de la téléconférence de juillet sont adoptés avec les révisions diffusées avant la réunion d'aujourd'hui.

Mesure de suivi : La secrétaire de la Section canadienne fera parvenir à la CMI le compte rendu approuvé en vue de le faire traduire avant l'affichage sur le site Web.

5 Conditions actuelles et stratégie de régularisation

Le représentant des entités canadiennes responsables de la régularisation présente un rapport sur les conditions en date du 23 septembre 2015, comprenant les points suivants :

- ▶ les niveaux supérieurs à la moyenne de tous les Grands Lacs;
- ▶ le niveau bien en deçà de la moyenne du lac St. Lawrence et les difficultés que vivent les marinas de ce lac;
- ▶ le débit de la rivière des Outaouais qui est dans les normales et le niveau supérieur à la moyenne du fleuve Saint-Laurent dans la région de Montréal;
- ▶ les arrêts mineurs de la NYPA qui devraient avoir lieu pendant les trois premières semaines de novembre;

- ▶ les débits et les niveaux prévus au Plan 1958-D pour le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent;
- ▶ l'incertitude concernant les apports du bassin du lac Ontario et le débit de la rivière des Outaouais;
- ▶ l'objectif général de maintenir le débit et le niveau du lac prévus au Plan dans la mesure du possible;
- ▶ le faible risque de transgresser les critères de régularisation au cours des prochains mois.

Par conséquent, les représentants des entités responsables de la régularisation recommandent :

- ▶ que le débit du lac Ontario respecte, en général, celui prescrit par le Plan 1958-D;
- ▶ que le débit du lac Ontario soit réduit jusqu'à 1 000 m³/s pour faire monter le niveau du lac St. Lawrence à compter du 3 octobre 2015 pendant tout au plus 48 heures. Les conditions actuelles feraient en sorte que cette réduction ait le minimum d'impacts en aval et que la hausse du niveau du lac Ontario soit limitée à moins de 1 cm;
- ▶ de saisir toute occasion de déborder l'eau emmagasinée en août et en raison de la réduction proposée en octobre avant les grands vents de novembre et avant les activités de décembre pour la saison des glaces;
- ▶ que le Conseil continue de permettre d'augmenter ou de diminuer le débit par rapport à celui prévu au Plan, pour faire face aux conditions critiques imprévues.

Les membres du Conseil présents approuvent ces recommandations, à la condition que les membres absents donnent leur accord. Un communiqué mentionnera la hausse prévue du niveau d'eau dans le lac St. Lawrence, près du barrage, et mettra l'accent sur les répercussions négligeables en amont et en aval.

Mesure de suivi : Les membres du Conseil confirment la stratégie et le communiqué avant le 28 septembre 2015.

6 Activités du Comité des communications

a. Plan de communications

Le Conseil approuve l'ébauche du plan de communications stratégiques.

b. Diaporama générique

Le Conseil approuve le diaporama générique, mais demande que le titre de la diapositive 11 soit amélioré. Ils félicitent les personnes qui ont participé à sa production, et confirment qu'il sera utilisé par les membres du Conseil lorsqu'ils s'adresseront aux groupes d'intérêt dans le bassin.

Mesure de suivi : Les secrétaires doivent corriger la diapositive 11 du diaporama pour la réunion d'octobre.

Mesure de suivi : Les secrétaires doivent faire le suivi de l'utilisation par les membres du diaporama générique lors des réunions avec les intervenants, des

modifications requises, de l'intérêt et des questions soulevés par le public.

c. Réunion publique du 15 septembre

Le Conseil discute de la réunion publique qui a eu lieu par téléconférence et webinaire la semaine précédente. Il y avait dix personnes sur les lignes en français et en anglais, et quatre personnes ont posé des questions au Conseil. Des problèmes avec les lignes publiques se sont produits au début de l'appel en raison d'une erreur par les traducteurs.

Mesure de suivi : Les secrétaires doivent veiller à ce que les graphiques mis à jour de la version française soient affichés sur le site Web au plus tard le 25 septembre 2015.

d. Participation aux présentations publiques et responsabilités partagées

Le Conseil discute de la façon d'augmenter la participation des gens par d'autres moyens, en plus des réunions publiques tenues par téléconférence et webinaire.

Mesure de suivi : Le Comité des communications explorera d'autres moyens d'informer le public, autrement que par les webinaires/téléconférences à horaire fixe, comme des présentations sur YouTube ou des entrevues menées au moment qui convient au public sur le site Web, aux fins de discussion lors de la réunion d'octobre.

e. Mises à jour du site Web/de la page Facebook

Le site Web du Conseil est en amélioration continue et la page Facebook anglaise a récolté près de 500 « J'aime », et la page française, 29 « J'aime ».

f. Permission d'afficher/de communiquer dans une seule langue dans les situations critiques uniquement

Le Conseil approuve l'affichage d'information et la communication d'éléments aux médias dans une seule langue en cas de situation critique, à la condition qu'un bref avis soit également donné dans l'autre langue officielle en attendant la traduction complète.

7 Activités du Comité de limnimétrie

Le rapport 2013 du Conseil de limnimétrie est prêt à être revu par les membres du Conseil sur le site SharePoint; le rapport 2014 du Conseil de limnimétrie est en cours de révision par la NOAA

et EC. Les directives sur les procédures de mesure du niveau d'eau comporteront une section décrivant les rôles et responsabilités des différentes agences. Comme le rôle légal de la NOAA au sein du Comité de limnimétrie est en cours de discussion avec l'USACE et la NOAA, la version finale de ce document est toujours en attente. La CMI finance la participation de la NOAA pour l'inspection de cette année en attendant que l'USACE et la NOAA établissent une entente à long terme.

Mesure de suivi : Les membres du Conseil réviseront le rapport de 2013 du Conseil de limnimétrie aux fins d'approbation par le Conseil lors de la réunion d'octobre.

Mesure de suivi : Le Comité de limnimétrie vise la fin de l'année pour terminer son rapport 2014.

Mesure de suivi : Les directives sur les procédures de mesure du niveau d'eau comprendront les rôles et les responsabilités définies dans le protocole d'entente entre l'USACE et la NOAA qui sera présenté lors de la réunion d'avril 2016.

8 Mise à jour sur le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent

M^{me} Leger présente le plan de travail du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL). M^{me} Leger mentionne la préparation en vue de l'établissement de partenariats efficaces, de rapports et d'études du Comité GAGL, et la nécessité d'aligner les plans de communications du Conseil et du Comité. Elle présente ensuite le plan actuel pour le plan de travail stratégique du Comité GAGL.

Mesure de suivi : Les membres et les collaborateurs doivent donner de la rétroaction à M^{me} Leger et à M. McCune sur le plan de travail et le plan de communications au plus tard le 7 octobre 2015.

Mesure de suivi : Les membres et les collaborateurs doivent fournir les noms de personnes-ressources aux co-présidents des cercles d'influence du Comité GAGL à une date ultérieure.

9 Examen du rapport semestriel d'automne

Des erreurs dans le tableau 6 sont relevées.

Mesure de suivi : Les membres et les collaborateurs doivent fournir toute autre correction au rapport semestriel d'automne à la secrétaire de la Section canadienne au plus tard le 29 septembre 2015.

10 Divers

a. Rapport/résumé sur les opérations de renflouement

Le Conseil remercie les représentants des entités canadiennes responsables de la régularisation pour le rapport et pour leurs actions durant cet épisode critique.

b. Exigences de disponibilité sur appel des représentants des entités canadiennes responsables de la régularisation

L'historique et les raisons du soutien 24 heures sur 24 du bureau de Cornwall aux décisions du Conseil sont présentés :

- ▶ Le Conseil a établi le bureau des entités canadiennes responsables de la régularisation dans le secteur du projet en 1960 pour qu'il donne du soutien et des conseils éclairés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par année sur les écarts de débits en situation d'urgence.
- ▶ En 1990, les membres canadiens du Conseil ont convenu de réduire le soutien à la période critique comprise entre décembre et mai, où la formation des glaces se produit.
- ▶ La Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent est en train d'augmenter le nombre d'employés sur appel pour faire face à la plus grande variabilité et imprévisibilité observées dans les dernières années.
- ▶ Des réponses à l'intérieur de quelques minutes, et non de jours, sont nécessaires pour faire face aux circonstances imprévues qui peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement et l'économie du Canada en aval.
- ▶ Le coût annuel total de moins de 20 000 \$ pour les coûts de disponibilité n'est rien en comparaison aux dommages potentiels qui pourraient avoir lieu en l'absence d'un représentant des entités canadiennes responsables de la régularisation.

Mesure de suivi : Le président, la secrétaire de la Section canadienne et le représentant des entités canadiennes responsables de la régularisation doivent préparer une justification pour le soutien sur appel, 24 heures sur 24, offert de décembre à mai, pour la gestion du Services hydrologiques nationaux (SHN) pour la réunion d'octobre.

c. Atelier de l'IIBH

La Commission organise un atelier à Ottawa l'après-midi du mardi 27 octobre. Le président de la Section américaine sera présent, de même qu'un certain nombre de collaborateurs du Conseil dans le cadre de leur participation avec d'autres conseils, mais il reste de la place pour que deux autres membres du Conseil participent en tant que représentants du Conseil de contrôle du fleuve Saint-Laurent.

Mesure de suivi : M. M. Hudon y participera en tant que représentant de la Section canadienne. Le secrétaire de la Section américaine sondera les membres de la Section américaine pour déterminer si un membre est disponible pour aller à l'atelier de l'IIBH, sinon M. J. Aubry-Morin s'y rendra.

d. Mise à jour sur le Plan 2014

La commissaire M^{me} Glance informe le Conseil que les gouvernements étudient la mise en œuvre du Plan 2014.

11 Comparutions et activités à venir

En plus de l'atelier de l'IIBH, auquel les membres et collaborateurs du Conseil pourraient participer par WebEx, l'après-midi du mardi 27 octobre, le Conseil tiendra sa réunion de précomparution l'après-midi du mercredi 28 octobre. La réception aura lieu en soirée. Le Conseil comparâtra devant les commissaires le jeudi 29 octobre 2015, à 8 h 30. Si le Conseil décide de tenir un autre webinaire public ou une autre téléconférence publique, ce sera le mardi 15 mars 2016, en soirée. La prochaine réunion en personne aura lieu le 30 mars 2016, à Détroit.

Mesure de suivi : Le président et la secrétaire de la Section canadienne doivent trouver une salle pour le Conseil pour l'après-midi du 28 octobre à Ottawa, près des bureaux de la CMI et près de l'hôtel.

12 Examen des mesures de suivi

- i. La secrétaire de la Section canadienne fera parvenir à la CMI les comptes rendus approuvés d'avril et juillet en vue de les faire traduire avant l'affichage sur le site Web.
- ii. Les membres du Conseil doivent confirmer la stratégie et le communiqué avant le 28 septembre 2015.
- iii. Les secrétaires doivent corriger la diapositive 11 du diaporama générique pour la réunion d'octobre.
- iv. Les secrétaires doivent faire le suivi de l'utilisation par les membres du diaporama générique lors des réunions avec les parties prenantes; des modifications requises; de l'intérêt et des questions soulevés par le public.

- v. Les secrétaires doivent veiller à ce que les graphiques mis à jour de la version française soient affichés sur le site Web au plus tard le 25 septembre 2015.
- vi. Le Comité des communications explorera d'autres moyens d'informer le public, autrement que par les webinaires/téléconférences à horaire fixe, comme des présentations sur YouTube ou des entrevues menées au moment qui convient au public sur le site Web, aux fins de discussion lors de la réunion d'octobre.
- vii. Les membres du Conseil réviseront le rapport de 2013 du Conseil de limnimétrie aux fins d'approbation par le Conseil lors de la réunion d'octobre.
- viii. Les directives sur les procédures de mesure du niveau d'eau comprendront les rôles et les responsabilités définies dans le protocole d'entente entre l'USACE et la NOAA qui sera présenté lors de la réunion d'avril 2016.
- ix. Le Comité de limnimétrie vise la fin de l'année pour terminer son rapport 2014.
- x. Les membres et les collaborateurs doivent donner de la rétroaction à M^{me} Leger et à M. McCune sur le plan de travail et le plan de communications au plus tard le 7 octobre 2015.
- xi. Les membres et les collaborateurs doivent fournir les noms de personnes-ressources aux co-présidents des cercles d'influence du Comité GAGL à une date ultérieure.
- xii. Les membres et les collaborateurs doivent fournir toute autre correction au rapport semestriel d'automne à la secrétaire de la Section canadienne au plus tard le 29 septembre 2015.
- xiii. Le président et la secrétaire de la Section canadienne et le représentant des entités canadiennes responsables de la régularisation doivent préparer une justification pour le soutien sur appel, 24 heures sur 24, offert de décembre à mai, pour la gestion du SHN pour la réunion d'octobre.
- xiv. M. M. Hudon y participera en tant que représentant de la Section canadienne. Le secrétaire de la Section américaine sondera les membres de la Section américaine pour déterminer si un membre est disponible pour aller à l'atelier de l'IIBH, sinon M. J. Aubry-Morin s'y rendra.

- xv. Le président et la secrétaire de la Section canadienne doivent trouver une salle pour le Conseil pour l'après-midi du 28 octobre à Ottawa, près des bureaux de la CMI et près de l'hôtel.

13 Mot de la fin et levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 17 h 02.

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Réunion du 23 septembre 2015

de 13 h à 16 h 30

Salle de conférence André-Robert, 7^e étage

Place Bonaventure, Portail Nord-Est

800, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 7810

Montréal (Québec) H5A 1L9

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présentations [M. Morel] 13 h
2. Approbation de l'ordre du jour [M. Morel] 13 h 05
3. État des mesures de suivi antérieures [M^{me} Faveri] 13 h 10
4. Approbation des comptes rendus d'avril et de juillet [M^{me} Faveri] 13 h 20
5. Conditions actuelles et stratégie de régularisation [M. Caldwell] 13 h 30
 - a) Écart pour restituer l'eau
 - b) Écart pour aider la mise hors de l'eau des embarcations
6. Activités du Comité des communications [M. Hudon] 14 h
 - a) Plan de communications
 - b) Diaporama standard
 - c) Réunion publique du 15 septembre
 - d) Participation aux présentations publiques et responsabilités partagées
 - e) Mises à jour du site Web/de la page Facebook
 - f) Permission d'afficher/de communiquer dans une seule langue dans les situations critiques uniquement
7. Activités du Comité de limnimétrie [M. McNiven, M. Oyler] 14 h 30
 - a) Guide sur la mesure du niveau d'eau
 - b) Soutien de l'Agence pour les inspections des limnimètres
8. Mises à jour sur le Comité GAGL [M^{me} Leger] 14 h 45
9. Examen du rapport semestriel d'automne [M. Morel] 15 h 15
10. Divers 15 h 30
 - a) Rapport/résumé sur les opérations de renflouement [M. Caldwell]
 - b) Exigences de disponibilité sur appel des représentants des entités canadiennes responsables de la régularisation [M. Caldwell]
 - c) Atelier de l'IIBH [M^{me} Faveri]
 - d) Mise à jour sur le Plan 2014
11. Comparutions et activités à venir [M^{me} Faveri] 16 h
 - a) Atelier de l'IIBH : mardi 27 octobre 2015 à 13 h
 - b) Réunion du Conseil d'octobre : mercredi 28 octobre 2015 à 13 h
 - c) Réception : mercredi 28 octobre 2015 à 18 h 30
 - d) Comparution : jeudi 29 octobre 2015 à 8 h 30
 - e) Réunion du printemps : à confirmer
 - f) Webinaire/téléconférence du printemps : 15 mars 2016
12. Examen des mesures de suivi [M^{me} Faveri] 16 h 15
13. Mot de la fin et levée de la séance [M. Morel] 16 h 25